



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autistes

Question écrite n° 5334

## Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la prise en charge de l'autisme. Il souhaiterait connaître le nombre de places existant à ce jour en Bretagne pour accueillir les personnes atteintes d'un syndrome autistique ainsi que le nombre de places qui va y être créé au cours des cinq années à venir. Enfin, il lui demande de lui préciser le montant des crédits qui sera attribué au titre de l'année 2002 pour la prise en charge de ce handicap en Bretagne.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Le Nay](#)

**Circonscription :** Morbihan (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5334

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 octobre 2002, page 3844